

**LE CORPS FEMININ ET SES TRANSFORMATIONS  
DANS LA SOCIETE MAURE DE MAURITANIE:  
INFLUENCES EXOGENES ET EVOLUTIONS INTERNES**

par

**Aline TAUZIN**

## **Le corps féminin et ses transformations dans la société maure de Mauritanie : influences exogènes et évolutions internes**

Aline Tauzin<sup>1</sup>

Le corps féminin, dans l'ethnie maure, est depuis peu soumis à des transformations que même l'œil le plus distrait ne saurait esquiver<sup>2</sup>. Pour n'en retenir que le fait le plus marquant, ce corps est passé, en deux générations, d'un état de grosseur magnifiée, obtenue par "gavage" et une immobilité quasi totale, à une extrême minceur, conquise à coups de régimes alimentaires et de pratiques sportives qui constituent autant de remises en question de la définition du féminin qui avait cours auparavant. Celles-ci, pour se donner un contenu, font un grand usage de la télévision et de l'observation, qu'elle permet, de ce qui se fait ailleurs.

C'est donc sur la façon dont l'image – celle offerte par la télévision, et, dans une moindre mesure, par les revues et les films – intervient dans la construction d'une identité féminine nouvelle ou, à tout le moins, renouvelée, que nous allons nous interroger. Il ne sera question, on va le voir, ni d'une adhésion massive et enthousiaste, ni d'une soumission aliénée et aliénante à des "modèles étrangers" mais bien, plutôt, de mouvements antinomiques, où l'usage pur et simple le dispute à la manipulation mais aussi au refus. Du reste, la complexité de cette société – mais elles le sont toutes – et les enjeux politiques qui s'y déchiffrent actuellement, par le biais, aussi, de la question des femmes, empêcheraient des lectures par trop réductrices. Nous sommes en présence de postures à la fois très actives et réactives des femmes, prises qu'elles sont, au même instant, dans des dynamiques conflictuelles, désir d'émancipation à l'égard des définitions traditionnelles des genres, d'un côté, et stratégies des groupes auxquels elles appartiennent, de l'autre.

La société maure a conservé de nombreux traits de sa hiérarchie passée, malgré la colonisation, malgré aussi une sédentarisation et une urbanisation massives depuis l'indépendance et la création de l'Etat mauritanien en 1958. Une hiérarchie qu'il nous faut indiquer ici dans la mesure où elle n'est pas sans effet sur la question qui nous occupe. Avant l'intervention coloniale, deux groupes se partageaient le pouvoir, chacun d'eux selon des

---

<sup>1</sup> - Anthropologue (CNRS/Université de Picardie)

attributions bien précises. Aux “guerriers” revenaient la défense du territoire de leur tribu et de ceux qui y étaient rattachés, ainsi que le recours éventuel à la guerre contre une tribu rivale, souvent à propos de la possession des puits, vitaux pour la survie des troupeaux. Les “marabouts”, pour leur part, étaient dépositaires de la *baraka*, la bénédiction divine, dont ils faisaient bénéficier les guerriers en échange de leur propre protection. Ils assuraient également les fonctions de juges et d’enseignants, toutes deux liées au corpus coranique, celles encore de chefs caravaniers et de gestionnaires des palmeraies qu’ils avaient grandement contribué à développer. Des dépendants venaient s’ajouter à ces deux groupes dominants : des “éleveurs”, chargés des troupeaux et de la fabrication des tentes, pour l’essentiel rattachés aux guerriers ; des “agriculteurs”, impliqués dans la culture des palmiers (le groupe était, pour partie seulement, constitué d’esclaves émancipés) ; des forgerons, responsables de la fabrication d’objets, aussi bien en métal qu’en cuir ou en bois ; des griots, musiciens statutaires, dans les seules tribus guerrières ; et enfin, des esclaves, plus nombreux au sein des tribus maraboutiques, esclaves “de tente” qui prenaient largement part aux travaux agricoles et aux déplacements des caravanes.

A cette structuration verticale s’est ajouté un élément d’importance, dès la fin du XVIIIème siècle, celui de structures politiques plus centralisées, au niveau régional, par le biais de l’émergence d’émirats issus des groupes guerriers. Le développement du processus colonial a brisé net l’élan de cette ébauche de différents Etats, l’ensemble du territoire des Maures passant progressivement sous le contrôle d’une puissance étrangère. Il a également signé la ruine de ces tribus guerrières, puisqu’elles constituaient des adversaires dont il s’agissait d’empêcher le pouvoir de s’exercer. Les marabouts n’ont pas davantage montré un quelconque enthousiasme à voir s’installer un régime colonial dans leur espace. De façon générale, les Maures ont opposé une vive résistance à la colonisation française, colonisation qui, du reste, fut brève. On s’accorde à considérer la “pacification” acquise en 1932, tandis que l’indépendance fut proclamée le 28 novembre 1958.

Pour avoir quelque idée de l’état d’esprit dans lequel se trouvaient alors les Maures, il n’est que de citer de brefs extraits de l’autobiographie rédigée par Moktar Ould Daddah<sup>3</sup>, premier Président de la République de Mauritanie, charge qu’il assumait jusqu’en 1978. Ces lignes concernent l’opinion que professaient les tribus maraboutiques - dont il était membre -, à

<sup>2</sup> L’enquête concernant ces questions s’est déroulée à Nouakchott, de décembre 2002 à février 2003. Elle a été précédée de nombreux séjours à partir des années 1980.

<sup>3</sup> *La Mauritanie contre vents et marées*, Paris, Karthala, 2003.

l'égard de l'école instaurée avec beaucoup de difficultés par la France. L'école, lieu d'enjeux d'importance, entre deux sociétés ennemies d'abord, mais aussi, parmi les colonisés, entre les tenants de la tradition, d'une transmission fidèle de fondements intangibles et ceux d'une ouverture à d'autres modes de réflexion. Un tel débat, du reste, se poursuit, à travers une succession de réformes portant toutes sur l'utilisation de la langue française dans l'enseignement, et plus encore sur son statut, selon qu'on l'envisage comme langue d'acquisition ou langue de culture.

Dans son livre, M. Ould Daddah mentionne également des divergences, voire un antagonisme radical, lorsqu'il s'est agi de sa propre scolarisation, entre la position adoptée par son père, qui triomphera, et celle défendue par sa lignée maternelle, divergences porteuses de changements et que l'on observe également dans le sujet qui nous occupe. « Je suis entré, en décembre 1934, à la *medersah* [école primaire franco-arabe] de Boutilimit, où mon père m'avait déjà inscrit pour l'année scolaire 1933-1934. En effet, mon père, qui avait une ouverture d'esprit exceptionnelle pour son époque, pour sa formation traditionnelle et son milieu religieux, comprit très tôt l'utilité, sinon la nécessité de l'école moderne, dite "école des Infidèles". A ceux de son milieu religieux qui contestaient la compatibilité entre la fréquentation de cette école et l'appartenance à l'Islam, il répondait, arguments religieux à l'appui, qu'il n'y avait, du point de vue de l'orthodoxie musulmane, aucune incompatibilité » (p. 62). A la page suivante, il fait la description de l'humeur, bien différente, dans laquelle se trouvaient les membres de la lignée de sa mère : « Je précise que l'hostilité de ma famille maternelle à mon envoi à la *medersah* avait deux raisons essentielles. L'une était une raison affective. Elle voulait me garder avec elle et ne m'imaginait pas séparé d'elle (...). L'autre était d'ordre religieux. En effet, comme je l'ai déjà dit, pour l'immense majorité de mes compatriotes d'alors, l'école moderne ou "école des infidèles" était une école de perdition religieuse et morale. Selon cette majorité, "l'enseignement des Chrétiens" – pour eux, tous les Français étaient chrétiens – ne pouvaient que préparer l'enfant musulman à devenir infidèle, chrétien, en l'éloignant de la religion islamique ».

On le voit, la colonisation, par-delà la soumission qu'elle imposait, fut un moment d'intense opposition à un autre système de pensée, à un autre monothéisme – dont les tenants, sont, on vient de le lire, volontiers qualifiés d'"Infidèles" et non de "Gens du Livre", selon la formule canonique en vigueur. Une opposition d'autant plus marquée que les Maures ont joué un rôle très important dans la diffusion de l'Islam dans toute la partie occidentale de l'Afrique, ce qui leur conférait un prestige certain. Cette opposition puise aussi sa force dans la stratification sociale esquissée plus haut : on conçoit aisément que le fait d'être colonisé soit plus mortifiant

encore lorsqu'il s'exerce sur une ethnie fortement hiérarchisée et comptant, à ses deux extrêmes, des aristocrates et des esclaves. La dénomination que les Maures se donnent à eux-mêmes, dans le dialecte arabe qui leur est propre, sans doute en porte-t-elle la marque puisqu'ils se disent les "Blancs" (*el-bîdhân*), se différenciant par là des Noirs qu'ils ont pour voisins. Ces deux points, la structure aristocratique de la société, d'une part, et son adhésion à un monothéisme posé comme concurrent de ceux qui l'ont précédé, de l'autre, sont, on le verra, essentiels dans la gestion contemporaine du corps féminin, de son façonnage et de sa parure.

Les indépendances ont vu la création de la Mauritanie en tant qu'Etat. Auparavant, son territoire était intégré à l'A.O.F., les services administratifs qui le géraient étant regroupés à Saint-Louis, une ville du Sénégal située à l'embouchure du fleuve du même nom. Il marquera, dès lors, la frontière. En 1957, la décision est prise de faire de Nouakchott, à cette époque simple petit bourg de 300 à 400 habitants, la capitale de ce nouveau pays. L'emplacement, à la fois central et à proximité de la mer, semblait le plus approprié. M. Ould Daddah, évoquant les difficultés à faire accepter un tel choix à un certain nombre de fonctionnaires saint-louisiens, décrit ainsi cette capitale en gestation : « ... une localité fantôme qui n'existait que sur des panneaux éparpillés en pleine brousse, sur une dune fréquentée surtout par les chacals et, à quelques moments, par des nomades, lieu où aucun ravitaillement n'était assuré, même pas le ravitaillement en eau » (p. 159). De nos jours, on estime sa population à plus de 600.000 personnes. C'est une des villes du monde qui connaît le taux d'accroissement le plus fort. Une augmentation aussi rapide n'est pas sans conséquence sur les modes de vie, bien entendu, mais aussi sur les représentations. Elle est le résultat, en premier lieu, de la nécessaire construction des institutions étatiques et, dans un second temps, d'un exode rural massif, qu'une sécheresse dramatique, au long des années 1970, a intensifié. Cette dernière a décimé les troupeaux, rendu les champs impropres à la culture, et gravement menacé les populations. Puis la sédentarisation qu'elle a provoquée, à proximité des lieux de distribution des secours, s'est vite muée en urbanisation pérenne. Le contact avec la modernité, ses écoles et ses dispensaires, a définitivement clos l'ère du nomadisme. L'impact de cette urbanisation est perceptible jusque dans la lexicographie puisque les adjectifs forgés au début de cette même décennie et dont le sens est celui de "moderne", l'ont été à partir de termes désignant la ville ou la civilisation. Ainsi de *methadhhar* (de *hadhâra*, "civilisation"), *metmedden* (de *meden*, "ville") ou encore *messevlez* (formé à partir du français "civilisé"). On employait également l'expression "à la mode", empruntée à la langue française et conservée en l'état. Depuis, elle est tombée en

désuétude. Les adjectifs contraires, eux, se réfèrent à la vie traditionnelle et ont une connotation péjorative : *msôwwej* dérive du français “sauvage” et *metbeddi* de *bâdiye*, la “brousse”.

En quelque quarante ans, les Maures se sont donc quasiment tous fixés dans des villes. Par ailleurs, ils sont majoritaires, en termes de population, dans un pays qui compte d'autres ethnies, et largement représentés dans les structures de gouvernement, particulièrement le groupe maraboutique, dont on se souvient qu'il est une des deux composantes aristocratiques de la société maure traditionnelle, celle qui a en charge la gestion du religieux.

Enfin, dernier point que nous voudrions souligner, il sera question, dans les lignes à venir, pour l'essentiel, des femmes appartenant à ces groupes dominants, aristocratiques. Car ce sont elles qui sont concernées, au premier chef, par ces transformations de l'identité féminine dont le corps constitue le révélateur. Les femmes membres des groupes dépendants ne sont pas totalement absentes de ces mouvements en cours, mais davantage sur le mode d'une différenciation vis-à-vis des précédentes, voire d'une opposition. Elles seront plus brièvement évoquées.

La modification du schéma corporel féminin à laquelle on assiste depuis peu tire son origine donc dans la rupture opérée par l'accès à l'indépendance, dans la reconquête de la liberté du groupe et dans la démarche qui fut alors la sienne de création d'une entité nationale, à l'égal des autres nations, démarche qui passait par la volonté, à la fois, de témoigner de sa modernité<sup>4</sup> et de défendre sa spécificité.

L'enquête ethnographique permet d'établir la chronologie suivie par ces évolutions tout en lui donnant sens. Le premier élément à se trouver affecté par elles fut le tissu dans lequel était confectionné le voile des femmes. On constate d'emblée que ce n'est pas le corps proprement dit qui est concerné mais, pour ainsi dire, son “pourtour” ce qui le vêt, le pare, le donne à voir. A cette étape, l'image venue de l'extérieur peut avoir un rôle à jouer mais, on le verra, cela ne s'opère pas de façon systématique.

On nomme le voile des femmes *melahfa*, un mot dont le radical arabe signifie “couvrir, envelopper”. Il est constitué d'une grande pièce d'étoffe enroulée autour du corps puis nouée sur les épaules et dont un des pans recouvre les cheveux avant d'être rabattu dans le dos. Le tissu en était, depuis des temps lointains, uniformément teint à l'indigo – au point que l'une des façons de nommer l'aimée, dans la poésie amoureuse, était “la femme à l'indigo” – et il prenait

une couleur d'un bleu foncé presque noir. Appelé aussi voile de Guinée, il déteignait sur la peau, faisait les bras noirs, de même que les lèvres lorsqu'on les en frottait en guise de maquillage. Ces traces sur l'épiderme, bien que très appréciés, n'étaient pas si faciles à obtenir car les femmes ne possédaient que rarement un voile neuf, saturé de teinture. Le plus souvent, elles se contentaient de coudre un morceau de ce lourd coton bleu, qui demeurait cher, au centre d'un tissu plus ordinaire.

Mais, dans les années 1960, dès l'indépendance donc, une nouvelle étoffe fut introduite, à laquelle on attribua le nom de *gâz*. Elle servait à confectionner aussi bien des voiles de femmes que des boubous masculins et était alors disponible en deux qualités distinctes, l'une légère et l'autre plus lourde.

Peu après, au tout début de la décennie 1970, un média a eu quelque influence dans la mode vestimentaire féminine. Il s'agit du cinéma. Il montrait surtout des films indiens, premiers films qu'il ait été donné de voir en Mauritanie<sup>5</sup>. Certaines jeunes filles, parce qu'elles fréquentaient assidûment les séances au lieu de suivre leurs cours, ont du reste été surnommées "matinées" à cette époque-là. Elles se passionnaient pour ces films qu'elles consommaient goulûment, chantaient comme elles y entendaient le faire et reproduisaient les danses qu'elles y observaient. Elles étaient amoureuses des acteurs les plus séduisants et voulaient partir en Inde. Quelques-unes sont parvenues à leurs fins, avant que leurs parents ne les ramènent de ces contrées lointaines. C'est encore à partir de cette époque que les jeunes filles "dont les nouvelles sont gâtées"<sup>6</sup> ont commencé à fréquenter les garçons. Les jeunes délinquants, quant à eux, adoptaient volontiers les noms des héros qui, sur la pellicule, incarnaient la force.

Plus largement, les jeunes filles se sont très vite inspirées des saris que portaient les actrices de ces films. Un nouveau vêtement a fait son apparition, que l'on a appelé la "robe-voile"<sup>7</sup> : sur une robe très serrée à la taille, on cousait un pan d'étoffe, latéralement, que l'on rabattait sur la tête afin de la couvrir, conformément aux prescriptions religieuses. Et parce que

---

<sup>4</sup> Pour l'enfant, par exemple, le port du vêtement signifiait la scolarisation dans le système éducatif introduit par les Français, et donc la modernité, au contraire de celui qui, vivant en brousse, demeurait nu jusqu'à la puberté.

<sup>5</sup> Le cinéma n'a connu qu'une brève période de succès, évoquée de nos jours avec nostalgie par les quinquagénaires. Parce qu'il les renvoie, bien sûr, en premier lieu, à leur propre jeunesse. Mais pas seulement : l'époque des salles obscures, très peu nombreuses, on l'imagine, dans une société encore majoritairement nomade, reste, dans leur souvenir, une période d'intense curiosité, d'ouverture sur le monde extérieur, de débats autour de la chose politique, etc.

<sup>6</sup> Il s'agit de la traduction littérale d'une expression employée pour désigner une personne dont les comportements, non conformes aux exigences de la morale, prêtent le flanc aux commérages et aux critiques.

<sup>7</sup> En français dans le dialecte.

le tissu en était fin et transparent, on portait en dessous une jupe courte. La robe était confectionnée dans de véritables saris, eux aussi en provenance d'Inde, aux couleurs très variées, qui se vendaient dans la capitale et d'où on se les faisait rapporter lorsqu'on habitait à l'intérieur du pays. Cette mode a duré un ou deux ans, avant qu'on ne s'en lasse. Autre innovation conséquente : pour la première fois, les jeunes filles ont coiffé leurs cheveux en les tirant vers l'arrière, abandonnant les subtiles élaborations antérieures accumulées sur le front et les tempes<sup>8</sup>.

Les premières femmes étrangères dont les Mauresques se sont inspirées furent donc des Indiennes, par le biais de ces films. Les Françaises qu'elles avaient l'occasion de côtoyer – et qui étaient, dans ces premières années de l'indépendance, enseignantes, médecins, épouses de coopérants, etc -, ne suscitaient, de leur part, aucune conduite d'identification. Au contraire, elles les trouvaient absolument « moches avec leurs cheveux courts ». Avec l'Inde, la distance symbolique était, de fait, moins grande. Et, en même temps, la modernité était bien là, si l'on considère la colorisation des tissus comme un des signes majeurs de son introduction. En effet, elle rendait possible la variation individuelle, l'expression de la diversité des goûts, en permettant de rompre avec l'uniformité du vêtement antérieur. Elle contribuait à faire régresser l'usage d'un vêtement qui relevait d'une définition sans faille de la catégorie du féminin – mis à part les femmes esclaves dont l'habit comportait certains détails signalant leur statut social. A partir des années 1974-75, des rouleaux d'étoffe en provenance de ce pays d'Orient sont importés massivement. Le matériau est synthétique, très coloré et orné de motifs floraux. Les voiles qui en dérivent sont nommés '*areych* ou *mlâhef fleurs*'<sup>9</sup>. Les premières "tables" - petits étals sur lesquels on propose quelques objets à la vente -, tenues par des femmes, font leur apparition dans les marchés. En 1979-80, un autre tissu est introduit, en provenance du Japon. Il est en coton mais paraît synthétique, ce qui ajoute à sa modernité. On le nomme *kanebo*. Il n'a jamais perdu les faveurs des clientes. Mais si, autrefois, il était de couleur unie, de nos jours il comporte un peu plus de motifs. Les voiles qui sont confectionnés dans ce matériau demeurent chers.

C'est à cette même époque que l'activité de teinture des *melahfa(s)* connaît, chez les Mauresques, un grand essor<sup>10</sup>. Traditionnellement, elle était la spécialité des femmes

<sup>8</sup> Pour une fine représentation des coiffures traditionnelles, cf. Odette du Puigaudeau, *Tagant*, Paris, Phébus, 1993.

<sup>9</sup> On notera que, de ces deux termes dénommant cette variété de voile, l'un est en arabe dialectal ( *mlâhef*, pluriel de *melahfa*, "voile") et l'autre en français.

<sup>10</sup> Cf. Aline Tazuin, « Des couleurs et des voiles. Pratique de la teinture chez les Maures à Nouakchott (Mauritanie) », *Littérature Orale Arabo-Berbère* 16-17, 1985-86, pp. 79-100.

appartenant à l'ethnie soninké. Mais la sédentarisation et l'urbanisation des Maures, avec leur corollaire de changements radicaux dans les modes de vie, ont conduit les femmes de ce groupe à développer de nouveaux savoir-faire, dont celui-ci, qui a joué un rôle certain dans la diffusion de l'idée même de mode et d'individualisation des choix, en même temps qu'il participait à la déconstruction de l'image traditionnelle d'une femme immobile et inactive.

Cette modernité en devenir, envisagée comme une maturation interne à la société, se repère aussi dans le fait que des pratiques relatives au féminin peuvent changer de signification. Le henné en constitue un exemple<sup>11</sup>. Celui-ci, appliqué sur les mains et les pieds, avait pour but, traditionnellement, de défendre le sujet contre l'action de forces malfaisantes. A une exception près, seul le corps des femmes y était soumis<sup>12</sup>, particulièrement lors des rituels de mariage ou à la fin de la grossesse, juste avant l'instant dangereux de l'accouchement. Le henné avait aussi pour fonction de les embellir : des motifs, là encore dessinés sur les extrémités du corps, constituaient autant de parures. Or, la mission de protection, primordiale dans le passé, régresse peu à peu, et c'est ce dernier usage qui devient majoritaire, non sans provoquer quelques conflits entre les générations. Au fur et à mesure que le savoir médical moderne se conforte dans la société, c'est à lui qu'est confié le soin de veiller à la santé des individus, tandis que s'estompe la crainte des démons, auparavant tenus pour responsables de tous les dysfonctionnements. La conséquence étant une intériorisation, une subjectivisation des causes du mal. Ne reste alors pour le henné que son utilisation en tant qu'ornement, qui a d'ailleurs connu récemment une expansion et une créativité tout à fait notables.

Mais, on l'a dit, la transformation la plus spectaculaire, en même temps que la plus récente, a trait à la corpulence des femmes. En effet, si autrefois, au moins pour ce qui est des membres des groupes dominants, il leur fallait être très grosses, de nos jours, on observe que les jeunes filles se montrent fort soucieuses de leur sveltesse et que celles de la génération précédente s'affairent à quelques activités sportives dans l'espoir de perdre du poids, chose qui constitue une rupture totale avec les pratiques antérieures. Cette évolution est suffisamment neuve pour que l'on soit tenté de la mettre sur le compte de l'influence des télévisions étrangères, aujourd'hui massivement regardées. Or, là encore, il n'en est rien. Le mouvement s'est amorcé juste après l'adoption de ces nouveaux tissus que l'on vient d'évoquer, quelques années après, par conséquent, l'accès du pays à l'indépendance.

---

<sup>11</sup> Cf. Aline Tauzin, *Le henné, art des femmes de Mauritanie*, Paris, UNESCO/IbisPress, 1998.

<sup>12</sup> Sont laissées de côté, ici, les vertus thérapeutiques du henné, dont bénéficient également les deux sexes.

Arrêtons-nous tout d'abord sur cette valorisation de l'embonpoint féminin par la société traditionnelle. La grosseur, dans le dialecte, lorsqu'elle concerne les femmes et elles seules, se dit littéralement "l'état" (*el-hâf*). Il ne saurait y avoir de façon plus explicite d'exprimer le fait qu'elle constitue, dans l'ethnie maure, l'essence même du féminin. On l'obtenait en faisant absorber quotidiennement aux fillettes, durant les années précédant la puberté, d'importantes quantités de lait, lors de cures qui correspondaient à la période de lactation des chamelles. On attribuait à cette grosseur plusieurs raisons d'être que nous nous contenterons de résumer ici<sup>13</sup>. Elle témoignait de la richesse du groupe, qui se montrait capable de suralimenter ses femmes, alors que la disette est endémique dans la zone saharo-sahélienne. Elle donnait aux fillettes une corpulence d'adulte permettant de hâter leur mariage et, ainsi, de mieux contrôler leur sexualité, perçue comme éminemment dangereuse par une société fonctionnant selon une stricte organisation patrilinéaire. Une ingestion aussi massive d'aliments avait pour effet de régler la question du désir féminin, au niveau du fonctionnement des corps, mais aussi de celui de la psyché. La fillette "gavée" – c'est là le terme en usage dans le français parlé en Mauritanie –, tout occupée à digérer la nourriture prise, n'éprouvait plus l'envie de s'éloigner de la tente familiale et de s'exposer à des rencontres qui, du point de vue de sa pureté sexuelle, auraient pu avoir des conséquences fâcheuses. On pouvait aussi parier qu'elle allait satisfaire son propre désir sexuel dans le registre de l'oralité et, ainsi, éviter à l'homme d'avoir à lui répondre. Car la société maure organise les rapports de sexe selon une logique d'amour courtois destinée à tenir l'homme à l'abri, autant que faire se peut, de sa propre satisfaction, et donc de la mort, au moins provisoire, de son désir. Le corps de la femme était ainsi façonné, à travers son gavage, pour être un pur objet d'un désir masculin sans faille et sans fin, un corps immobile et privé d'affects visibles. Le moindre mouvement, la moindre parole aurait eu pour résultat que la femme change de camp : d'objet du désir de l'autre, elle serait devenue sujet de son désir propre. C'est bien en partie ce qui se passe dans la modernité, et qui a entraîné la disparition de la pratique du gavage.

Il y a une trentaine d'années, la grosseur des femmes jouissait encore des faveurs de la plupart d'entre elles et, plus largement, de la société. Certaines jeunes filles, alors, lorsqu'elles s'estimaient trop minces, portaient trois ou quatre jupes superposées, sous le voile, dont une seule était longue et les autres très courtes puisqu'elles étaient uniquement destinées à faire paraître plus imposant le volume fessier. La grosseur était synonyme de beauté, et l'on répétait

---

<sup>13</sup> Pour une analyse plus détaillée de ces pratiques, cf. Aline Tauzin, *Figures du féminin ...*

à l'envi aux fillettes qui rechignaient à absorber de grandes quantités de lait : « la femme maigre, l'œil la dépasse », il ne s'arrête pas sur elle, qui ne sait faire naître aucun désir. Ou bien encore : « les hommes sont des animaux sauvages, ils n'aiment que la chair ».

De nos jours, et bien que la pratique du gavage ait disparu, les femmes de la génération des grand-mères – du reste souvent fort jeunes, dans la mesure où, il y a encore peu, le mariage des filles intervenait précocement – tiennent encore beaucoup à l'embonpoint féminin. Pour elles, il continue de signifier la beauté, mais aussi la santé. Elles exercent de constantes pressions sur les femmes de leur entourage qui suivent des régimes – « qu'est-ce que tu as ? tu es malade ? » -, sur celles également qui viennent d'accoucher. A l'opposé, dans les dernières années, la radio mauritanienne a développé plusieurs programmes, afin de prendre part à la lutte contre l'embonpoint, au nom de la santé des femmes et de leur participation à la vie sociale, sketches humoristiques, joutes poétiques portant sur la défense successive de la grosseur et de la maigreur, sur le mode de celles qui opposaient les griots, autrefois.

La génération des mères défend une position intermédiaire. Ainsi disent-elles, pour justifier leur désaffection relative pour l'embonpoint : « les gens préfèrent que leur fille n'ait pas l'air vieille trop vite », l'âge au mariage se trouvant retardé puisqu'il se situe, pour une jeune fille, dans une fourchette allant de 16 à 20 ans, avec nombre d'exceptions bien au-delà du dernier chiffre. On ne force donc plus les filles à manger bien que leurs parents continuent de les aimer un peu rondes, "lisse(s)" (*melse*), dit le dialecte, dotées d'un corps à la peau bien tendue sur les chairs. D'autres adjectifs disent cette valorisation toujours vivace des rondeurs. Par exemple, à partir d'un verbe signifiant "humecter de quelque chose de gras" (*lowme*, inacc. *ilowmi*), on a formé un adjectif pour désigner une "femme un peu grasse", adjectif qui est synonyme d'un autre voulant dire "qui sert à quelque chose", et d'un autre enfin, "mouillée". Ainsi se trouvent juxtaposées, à propos de la femme, ces valeurs, éminemment positives, de gras, d'utile et de mouillé. C'est pourtant de cette génération qu'est venue la contestation, d'abord très minoritaire, de la pratique du gavage. Contestation souvent encouragée par le père, à l'image de ce que donnait à lire M. Ould Daddah à propos de sa scolarisation. D'ailleurs, l'opposition au gavage a pris forme à partir de la scolarisation, bien que timide en son début, des filles. L'une de ces femmes, née en 1962, nous disait ainsi : « J'ai souffert du gavage. J'ai changé bien avant "l'ouverture sur le monde", parce que la vie avait changé. J'allais à l'école et j'arrivais toujours en retard parce que je mangeais du petit couscous avant de partir. Mon père, ancien administrateur, a voulu que j'aie à l'école. Il m'a prise avec lui – il était divorcé de ma mère - et au début, m'a fait gaver pour ne pas être critiqué par elle. J'étais l'aînée, mes sœurs ont eu

beaucoup moins de problèmes, elles sortaient un peu. Après, il a cessé de m'obliger à manger, en particulier le petit couscous du matin ».

La scolarisation des filles s'est donc avérée très vite incompatible avec leur gavage et leur maintien corollaire dans l'immobilité de la demeure familiale. La maison, aussi, se vivait comme une prison - avant, précisément, l'ère de la télévision et du téléphone -, et l'école comme un moyen de tromper l'ennui. Dans le prolongement, les études ont permis l'accès à diverses professions et l'autonomisation par rapport au conjoint. « Les femmes veulent être actives, participer », entend-on dire souvent. Ou encore, « la grosseur ne va pas avec le travail et la santé », « elles veulent avoir des activités, conduire, avoir leur vie ». « Le poids fait vieillir rapidement. On veut rester jeune et jolie longtemps ». « Elles font ce qu'il leur plaît à elles, pas ce que leur mari veut. Les hommes préfèrent les femmes grosses, mais elles font des régimes parce que ça leur plaît à elles ».

La confrontation avec l'étranger joue également un rôle dans ces mutations : « J'ai voyagé. Pour prendre le métro [parisien], il faut être rapide, et non pas lente comme nous autrefois. Il faut prendre une petite place ». De même que la télévision, mais sur un mode inattendu : il leur arrive d'être filmées par celle de leur pays et elles ne veulent pas que ce soit l'occasion d'exposer à la vue de tous des modalités jugées anciennes et rétrogrades de la féminité. « Les femmes deviennent actives. Elles ne veulent pas apparaître grosses à la télévision, à côté des responsables hommes ».

On le voit dans ces extraits d'entretiens, le processus d'individualisation des femmes est tout à fait perceptible dans le discours qu'elles tiennent sur la question de la grosseur. Les femmes ont quitté cette position d'objet mentionnée plus haut comme étant constitutive des rapports de sexe traditionnels, tout au moins partiellement, ou à cette génération-là. Le changement, de minoritaire mais bien réel qu'il était auparavant, s'est développé il y a une dizaine d'années. Au moment même où la télévision s'installait dans un plus grand nombre de foyers, créant l'illusion qu'elle en était la cause, y compris parmi les femmes interrogées et en dépit des étapes reconstituées pour la vie de chacune d'elles. Il s'agit, pour l'essentiel, d'une maturation interne, comparable à celle qu'a connue l'Europe dans les années 1920. L'embonpoint des femmes y était encore très valorisé, tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle. Mais la Première Guerre Mondiale, en les contraignant à devenir actives pour remplacer les hommes partis au combat, a accéléré un processus déjà entamé. Apparaissent alors les personnages de la "garçonne", de la créatrice de mode Coco Chanel etc.

Les jeunes femmes nées dans les années 1970 cultivent encore quelque goût pour les rondeurs. « Je préfère qu'il y ait un peu de chair, je n'aime pas que les os saillent », nous disait l'une d'elles. Elles sont souvent nées dans un environnement urbain, n'ont jamais été gavées et répugnent absolument à rendre visite aux grand-mères restées en brousse. Leur séjour n'excède pas trois jours, « parce que la peau y fonce et qu'elles nous forcent à manger ». « En plus, on n'y mange que du riz, du *nche* (sorte de bouillie à base de lait et de farine de mil) et du lait "qui fait grandir le ventre" », alors qu'en ville on peut consommer une grande variété de choses, de plus, riches en vitamines, précise-t-on souvent. Et si elles invoquent le manque d'appétit, pour ne pas prononcer le terme de "régime"<sup>14</sup>, source de conflits avec l'aïeule, celle-ci fait appel à de vieux procédés afin de les contraindre à manger, dont celui qui consiste à placer une boulette de nourriture dans la bouche et à l'avaler sans la mâcher, à l'aide d'une gorgée d'eau. Il s'agissait, ce faisant, de repousser la sensation de satiété. Ces tensions autour de la nourriture constituent du reste un motif de dispersion des générations, en ville, en plusieurs domiciles distincts les uns des autres.

Celles, enfin, qui sont nées à partir de la décennie 1980 revendiquent une extrême minceur. Dès lors, la modification du schéma corporel est profonde. Le dialecte en témoigne. Ainsi, autrefois, il était insultant de qualifier une femme de *malta* : c'était lui signifier qu'elle n'avait pas de fesses<sup>15</sup>. Bientôt, la phrase aura perdu son sens, la tendance actuelle étant aux seins volumineux et à l'effacement du fessier et du ventre. C'est-à-dire l'inverse du corps féminin du passé, où on le préférait callipyge. Suivant une logique similaire, la technique de la marche, elle-même, a changé. Les femmes d'une quarantaine d'années avaient appris à se déplacer, tout comme leurs mères et grand-mères, le buste légèrement penché en avant, de façon à mettre en valeur l'élément central de leur beauté, leur croupe. Celle-ci, grâce au gavage de l'enfance, était assurée de tressauter d'abondance, ce qui était également très apprécié. Au point que le dialecte a forgé un verbe spécifique désignant ce type de marche (*tmâyeh*). Les femmes devaient également se déplacer avec une extrême lenteur. De nos jours, le buste est redressé, l'enchaînement des pas bien plus rapide – on en rend compte en émettant une onomatopée, *kat kat kat* -, et le fessier rendu aussi discret que possible. « L'horreur, ce sont les fesses », disent celles dont le régime alimentaire ne donne que des résultats mitigés, et qui recourent aux gaines amincissantes pour tenter d'y pallier. Et elles professent une grande

---

<sup>14</sup> En français dans le dialecte maure.

admiration pour la façon dont les fesses des Brésiliennes – voilà qui renvoie aux feuilletons, aux clips vidéo et aux défilés de mode – bougent tout en restant fermes. La marche qualifiée d'élégante est celle des Occidentales, voire celle qui est « copiée sur celle des mannequins » - et là se déchiffre l'influence de la télévision, selon des modalités sur lesquelles nous reviendrons. Il ne faut pas trop remuer le corps, ce serait jugé vulgaire. Le changement intervenu peut se mesurer au récit de l'anecdote suivante, survenue dans le marché central de Nouakchott. Un jeune homme y interpellait une femme, qui encombrait le passage et dont l'allure était par trop "broussarde", avec les mots suivants : « Toutes les femmes ont coupé leurs fesses et les ont avalées, et toi tu viens les agiter (*tetmâyeh*) en plein milieu du marché ! »

Afin d'obtenir une silhouette plus conforme aux nouveaux critères de beauté, une pratique sportive s'est instaurée, à travers laquelle on peut commencer d'évaluer aussi bien l'influence des images reçues de l'extérieur que les résistances ou les refus qu'elle génère. Il s'agit de la marche, en premier lieu. Les femmes d'un âge moyen s'y adonnent régulièrement, en particulier au stade olympique de Nouakchott. Elles s'y retrouvent en fin d'après-midi et effectuent un certain nombre de tours, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des gradins. La marche, « c'est bon pour la sveltesse et l'élégance », nous disait une femme formulant la sentence en arabe classique : l'homophonie des terminaisons, inexistantes dans le dialecte, permettait d'en asseoir la véracité. C'est bon également, aux dires de toutes, pour la couleur de la peau : on transpire beaucoup et l'épiderme s'en trouve purifié. Les femmes qui font du sport, ajoutent-elles, n'ont pas besoin de produits pour le blanchir. Quant à la tenue vestimentaire privilégiée pour cette activité, elle est l'exemple même du compromis entre modernité et tradition, que nous rencontrerons à d'autres reprises, puisque les femmes portent, sous le voile, un jogging complété d'un soutien-gorge et d'une culotte serrée, ces deux derniers éléments étant censés participer, en en soutenant ou resserrant les muscles, au remodelage du corps.

Les jeunes filles, quant à elles, préfèrent marcher le long des rues, par deux ou en petits groupes, car elles ont ainsi la possibilité de faire connaissance avec des jeunes gens – qui, eux, se déplacent en voiture. Elles peuvent faire signe à un passant séduisant de les rejoindre, ou un homme, attiré par elles, va leur adresser la parole. La société maure, qui a toujours pratiqué la mixité entre les sexes, ne porte aucun jugement négatif sur de telles promenades. S'il s'agissait

---

<sup>15</sup> *le-mlât* est un substantif qui désigne une irritation des fesses causée par le fait de monter un âne ou un chameau. Afin de soulager la douleur, celui qui en est affecté adopte une démarche particulière, rentrant les fesses et portant le bassin vers l'avant, au contraire de la posture féminine traditionnellement valorisée.

de prostitution, précise-t-on, les femmes se cacheraient derrière un muret ou dans le renforcement d'une porte, n'en surgissant que pour rejoindre rapidement le client.

Le sport en salle, pour sa part, fait l'objet de nombreux débats, alors même qu'il n'est encore que peu pratiqué, dans quelques rares clubs de musculation ou de gymnastique. Les arguments invoqués, leur existence même, permettent de comprendre où se situent certains des enjeux sous-jacents à toutes ces évolutions en cours. Pour nombre de femmes, si ce type de sport est à éviter, c'est qu'il gâche la silhouette en faisant des muscles durs : « les muscles des bras et des jambes remontent et font que la poitrine devient aussi large que le bas du corps. Tandis que grâce à la marche, les muscles descendent, les membres deviennent plus droits et longs tout en se remplissant, la poitrine reste plus petite. Elle resserre les muscles du ventre et des fesses et même le vagin <sup>16</sup> ». Un discours présidentiel, il y a quelques années, s'est pourtant attaché à le défendre, auquel quelques femmes se réfèrent encore, et qui mettait l'accent à la fois sur la problématique de la santé et sur la nécessité d'entrer dans la compétition mondiale, en appelant alors au sentiment national.

Du côté des hommes, cette pratique est souvent perçue comme une remise en cause radicale de la différence des sexes et de la hiérarchie qui la fonde. C'est bien ce qui s'exprime dans l'anecdote suivante, intervenue dans la file d'attente au guichet d'une banque, au lendemain de la diffusion, par la télévision mauritanienne, d'une publicité en faveur de l'activité sportive des femmes. L'une d'elles demande à un homme de lui céder sa place. Une telle requête, fréquente et qui n'essuie en principe aucun refus, s'est vue opposer la réponse suivante : « Pas question ! Je vous ai vues hier soir pédaler sur vos petits vélos, vous êtes devenues des hommes, alors faites comme nous ! » Une vive opposition s'exprime aussi du côté de certains courants fondamentalistes, dans les prêches des mosquées, qui voient là le début d'un processus où « les femmes vont se permettre beaucoup de choses, elles vont beaucoup sortir ». Dans la perspective de les contrecarrer, des tables rondes sont organisées, toujours à la télévision, où interviennent des médecins et des docteurs de la Loi (*oulema*) favorables à ces évolutions. D'un côté, le sport est présenté comme étranger à l'Islam et à la tradition, comme risquant d'entraîner des « mœurs dissolues » chez les femmes. De l'autre, on le défend, en recourant à plusieurs types d'arguments, la santé, la modernité, mais aussi le religieux en prenant appui sur un hadith, un extrait du recueil des actes et paroles du Prophète,

---

<sup>16</sup> Cette ultime précision reprend un des idéaux corporels de la tradition maure. Le vagin ne devait, en aucune façon, être trop large. Il ne devait pas davantage être marqué par l'accouchement, preuve qu'un rapport sexuel avait bien eu lieu et que l'idéal courtois avait failli.

qui est alors souvent cité : « Après le déjeuner il s'allongeait, après le dîner il marchait ». On argue aussi du fait que la prière, par les mouvements corporels qu'elle exige, est en elle-même un sport.

Nous avons voulu montrer, jusque-là, que les changements intervenus dans le corps des femmes, nombreux et radicaux, étaient la résultante d'évènements politiques, et que les media audiovisuels, cinéma et télévision, ont été utilisés pour donner forme à cette maturation interne en gestation. Dans la période actuelle, et pour les jeunes générations, il continue d'en être ainsi, mais à un rythme beaucoup plus rapide. Par ailleurs, le contexte politique n'est plus le même : si le souci de l'accès à la modernité demeure, d'autres préoccupations se font jour, celle de la défense d'une identité, celle aussi, plus secrètement, du pouvoir d'un groupe spécifique, qui peuvent aboutir à des mouvements contraires. Ainsi qu'il avait été précisé dès l'introduction de notre propos, des refus, des résistances s'organisent, des ambivalences surgissent, qui sous-tendent les choix opérés. Ils tiennent au fait que le politique, qui les ordonne, a changé de contenu.

De nos jours, on ne peut qu'être frappé par le fantastique investissement opéré par les jeunes filles et jeunes femmes – appartenant à un certain milieu social, on le répète - sur leur propre corps. Les soins, les manipulations auxquels il est soumis sont quantitativement très importants et font aussi l'objet de discussions et d'échanges sans fin. Le moindre détail de ce corps, de ses postures, est soumis à un façonnage dont la raison d'être, et elle est formulée en ces termes, est de rompre avec le monde antérieur, sous couvert d'une quête de la beauté. Ce qui intéresse les jeunes femmes, disent-elles d'elles-mêmes, c'est leur embellissement par les artifices du maquillage, la sophistication de leur tenue vestimentaire et le choix d'un certain nombre d'accessoires. Le terme générique employé ici, pour désigner tout cet ensemble, est celui de *hfûl*. L'évaluation de la beauté d'une femme par ses consœurs se résume, du reste, à celle des soins auxquels elle a recours et des fards qu'elle arbore. L'une d'elles disait : « Je préfère mourir plutôt que de me montrer à un homme sans *hfûl* », tandis qu'une autre, plus âgée et moins investie dans de tels processus commentait « elles vivent du *hfûl* ».

Mais avant de poursuivre, il est nécessaire de fournir quelques précisions quant à la télévision. Désormais très présente dans la société mauritanienne, elle est massivement utilisée, et de façon prioritaire, comme source de savoir dans l'élaboration de ces nouveaux standards esthétiques. S'y ajoutent la lecture de quelques revues et l'observation directe de savoir-faire particuliers lors de voyages à l'étranger. La télévision mauritanienne a commencé d'émettre en

1983, des programmes pré-enregistrés traitant, pour l'essentiel, du gouvernement, du Parti unique et de la musique des griots maures. Quelques postes récepteurs existaient avant cette date qui, selon le lieu, captaient la télévision sénégalaise ou étaient utilisés au visionnage de vidéos. Pendant longtemps, la télévision n'a eu qu'une existence en pointillés et limitée à la capitale. Elle se heurtait aux handicaps du petit nombre d'émetteurs et de l'absence d'électricité dans la majeure partie du pays. Puis sont apparues les premières antennes paraboliques, sur les toits des maisons particulières, mais aussi de certaines ambassades, européennes et arabes, qui rediffusaient dans un étroit périmètre les chaînes des pays qu'elles représentaient. Des antennes, produits d'un ingénieux bricolage où le porte manteau métallique le disputait au couvercle de casserole, permettaient aux moins fortunés de capter ces programmes à peu de frais. Après quelques conflits à propos d'émissions contestées, cette pratique a cessé, en même temps que le nombre d'abonnés à différentes chaînes<sup>17</sup> en provenance de l'étranger augmentait. Deux bouquets sont les plus représentés : Arabsat et Canal Horizon, le premier regroupant des chaînes arabes et le second, francophone. Ils peuvent coexister dans une même demeure, si les moyens financiers de ses occupants leur permettent d'assumer les frais des deux abonnements. La préférence des femmes va aux programmes arabes, le canal francophone étant davantage perçu comme un instrument offert aux enfants pour progresser dans l'acquisition de la langue française. Cela tient en partie au type de scolarisation qu'elles ont suivi. Les trentenaires ont connu un cursus entièrement arabisé. Les plus jeunes, dans les catégories sociales en jeu ici, ont fréquenté des établissements privés dont la création, fortement encouragée par la Banque Mondiale, a permis, entre autres choses, la réintroduction du français dans l'enseignement.

En fait, la relative proximité de l'arabe classique avec le dialecte parlé par les Maures, plus largement l'appartenance de ces derniers au monde arabo-musulman, tout comme l'imprégnation linguistique qui s'est opérée, durant la dernière décade, par le biais de films ou de feuilletons parlés ou doublés en arabe classique ou dans des dialectes orientaux, tout cela suffit largement à rendre compte du choix de langue effectué par les spectatrices. Actuellement, au visionnage de ces films tournés aussi bien au Caire qu'en Amérique latine, les jeunes filles ajoutent celui d'émissions de téléachat ou de cours d'apprentissage, dont elles sont très friandes. Ces derniers mêlent indissolublement les apports nord-américains et moyen-orientaux. Ainsi d'une émission diffusée par TV Dubaï et portant un titre en français, « En direct ». Celle du

---

<sup>17</sup> Le terme employé pour désigner les chaînes de télévision, dans le dialecte est celui de *canalât*, un emprunt au

1<sup>er</sup> février 2003, par exemple, consistait en une leçon de maquillage, assortie d'une interview d'une femme américaine présentée comme une spécialiste. L'entretien était mené en anglais et traduit au fur et à mesure en arabe par l'animatrice de l'émission, un arabe comportant un certain nombre de termes français, tels que "maquillage" ou "porcelaine". Orbit, une chaîne égyptienne, est également très regardée. Elle offre une émission de gymnastique tôt le matin, puis des séries de publicités pour toutes sortes de produits ayant trait à la cuisine, au maquillage et au bricolage. L'objet le plus convoité, parmi ceux qui étaient proposés à la vente par correspondance durant le temps de l'enquête, consistait en une brosse à cheveux tournante, complétée d'un séchoir, et dénommée Super Styler. L'objet était de fabrication canadienne, la publicité, tournée aux Etats-Unis, était doublée en arabe et mettait en scène de jeunes utilisatrices appartenant à différents groupes ethniques. Quant au lieu le plus proche où il était possible de passer commande de cet objet, il se situait en Tunisie<sup>18</sup>. Mihwâr, autre chaîne égyptienne qui jouit des faveurs des jeunes filles, présente beaucoup de clips de chansons. Quant à Nile TV, elle diffuse régulièrement le classement - Top 50 - des chansons les plus appréciées. Shakira, chanteuse libanaise, dont la mère est originaire d'Amérique latine et qui vit aux Etats-Unis, incarnait parfaitement, au moment du recueil des données, ce syncrétisme qui séduit tant les jeunes filles. Des programmes de cuisine, sur des chaînes européennes ou marocaines, sont également très regardés. Des plats marocains ont, du reste, déjà fait leur entrée, par ce biais-là, dans la consommation maure. Car ils offrent la possibilité aux jeunes femmes, lorsqu'elles invitent parents ou amis, de sortir de la tradition. « Tout ce qui est nouveau nous intéresse », commentent-elles.

Ce sont donc les images télévisuelles dont l'utilisation est la plus importante pour ce façonnage du corps féminin, à la fois par les techniques qu'elles montrent et par les identifications qu'elles autorisent, en particulier avec les chanteuses originaires du Moyen Orient. Une revue, venue elle aussi de l'Orient arabe, connaît les faveurs des jeunes filles. Son titre en est *Sayyidâti*, titre dont le sens en français est "Madame". L'observation directe, on l'a dit, joue aussi son rôle. Ainsi, les Mauresques aisées évoquent volontiers leurs fréquentes visites au grand magasin *El Corte Inglés* (qu'elles désignent sous le nom de *Cort*), à Las Palmas, capitale des Canaries, un lieu de villégiature très apprécié. Elles assistent aux démonstrations de maquillage qui y sont dispensées, recueillent des échantillons des différents cosmétiques et produits de soins. Elles « se promènent, regardent tout, apprennent ».

Pour ce qui est des freins que de telles évolutions rencontrent, ils tiennent aux affrontements idéologiques contemporains à l'échelle de la planète, au religieux qui, dans cette zone du monde, imprime sa marque aux identités, ainsi qu'à la répartition du politique entre les différents groupes constitutifs de la société maure. Le statut du voile y joue un rôle déterminant, même s'il n'est pas le seul en cause. La modernité la plus récente s'attache donc plus volontiers aux extrémités du corps, à sa surface également, ainsi qu'à ce qui est porté sous la *melahfa*, plutôt qu'à la remise en question de cette dernière, même si celle-ci s'effectue tout de même, selon des modalités détournées.

Le désir de modernité, qui caractérisait la période de l'accès aux indépendances et a favorisé le développement d'une pensée tiers-mondiste, s'est mué en la revendication d'une identité définie avant tout par le religieux et l'inscription de ses lois dans le champ de la vie sociale. Ainsi, la Mauritanie s'est dotée, en 2001, d'un code de la famille conforme aux principes de la Charia, la loi coranique. Jusque-là, dans cette partie du droit, les conflits étaient réglés par le recours aux lois coutumières.

La question qui nous occupe ici ne peut être envisagée qu'en ayant ce cadre bien présent à l'esprit. Du reste, on l'a déjà mentionné, les savants religieux, les oulémas, sont consultés sur la licéité de telle ou telle pratique, à la fois par les simples citoyens et par les instances gouvernementales lorsqu'elles veulent promouvoir une nouvelle règle ou favoriser une évolution, voire en interdire une autre. La désignation de quelques-uns de ces théologiens par le pouvoir, qui tente d'en faire des références absolues, s'appuie, on le conçoit aisément, sur des considérations hautement politiques. Quant à leur consultation, elle est rendue nécessaire, argumente-t-on, par l'urbanisation.

La position qu'ils adoptent sur tel ou tel point de détail peut varier dans le temps et témoigner, par là, d'évolutions dans un champ plus vaste. Prenons l'exemple du vernis à ongles (*émail* dans le dialecte), fourni par les données de l'enquête, dans les termes dans lesquels celles-ci furent recueillies. Après avoir été déclaré licite parce qu'il ne se dissolvait pas dans l'eau – du moins est-ce ainsi que la chose est rapportée quelque deux décennies plus tard -, il est de nos jours illicite, par le fait qu'il constitue un écran entre le corps et l'eau des ablutions. Mention est faite des oulémas égyptiens, dont la prise de position a été diffusée par une des chaînes de télévision en provenance de leur pays et visible à Nouakchott. Dès lors, nombre de

---

<sup>18</sup> L'achat d'appareils de gymnastique s'effectue, pour sa part, par le biais de Canal Horizon.

femmes mauresques, désirant se conformer à ces commandements et interdits, vernissent leurs ongles entre deux prières, par exemple pour assister à une fête, ou durant la période d'impureté menstruelle qui les tient à l'écart du rituel religieux.

Plus largement, la position de l'Islam sur la question de la parure féminine est la suivante : cette dernière n'est pas prohibée mais elle ne peut être montrée à d'autres qu'à la famille consanguine et à l'époux. L'un des traits par lesquels, du reste, on caractérise les femmes de la période pré-islamique, cette période que la langue arabe qualifie, dans le terme même qu'elle emploie, de temps de l'ignorance de la Loi divine, est leur propension à faire tinter leurs bijoux.

Notre propos n'est pas ici, bien entendu, de débattre sur des éventuelles tensions, voire des contradictions au sein du corpus religieux convoqué en la matière, il est de mentionner ce dernier, de le poser comme cadre, puisque c'est bien là ce que font les sujets de l'enquête. Et cela, dans le but d'évaluer la façon dont leurs aspirations d'une part et le dogme religieux auquel ils doivent et veulent se soumettre, d'autre part, composent avec ces images venues de l'extérieur et dont ils font grand usage.

Alors, qu'en est-il, pour commencer par elle, de cette périphérie du corps sur laquelle se concentrent les signes de la modernité ?

Le maquillage, la coiffure, les chaussures, les sacs, sans oublier le téléphone portable, sont les accessoires grâce auxquels s'expriment la volonté de rompre avec l'uniforme passé et le désir de s'individualiser. On l'a déjà signalé, l'observation directe et plus encore la télévision sont largement sollicitées dans cette quête. Quant au prestige de la France en matière de mode, il est directement perceptible dans le dialecte, puisque nombre de mots du lexique spécialisé et récent la concernant sont constitués d'emprunts au français. Ainsi les produits de marque, par ailleurs fort prisés, sont désignés par le substantif *markât*. Le terme générique employé pour nommer le rouge à lèvres est *rôz*, auquel on adjoint un qualificatif précisant sa couleur si besoin est. Lorsqu'on veut parler du trait que l'on dessine sur le pourtour des lèvres avant d'en colorer le centre, on dit *contour*. Le fond de teint ne connaît pas d'autre terme dans le dialecte que celui-ci ; *mascara* ne nécessite pas davantage de traduction. Quant à *fâr*, (plu. *fârât*), on reconnaît aisément le terme français dont il provient. Le sac à main se dit *sakk* (pl. *sakkât*) et le téléphone mobile *portable*.

Venons-en à l'exposé des changements, nombreux et subtils, qui affectent cette périphérie du corps et les ajouts ou accessoires dont il s'équipe. Tout d'abord la mise en forme des cheveux, nommée *coiffure* dans le dialecte. Au moment de l'enquête, les cheveux étaient

soumis à toute une série de manipulations, chargées de sens et manifestement à la fois en rupture et en négociations avec les pratiques antérieures. Tout d'abord, on les défrisage (*défrisage* dans le dialecte), à l'aide d'un produit américain dénommé *à froid*. On peut imaginer qu'un tel nom a été choisi justement parce que la technique a été expliquée à la télévision, dans un programme en français ou utilisant le français. Car les notices en anglais demeurent inaccessibles à la majorité des femmes. On peut aussi faire subir aux cheveux un brushing, ce qui, dans le dialecte, se dit *tîre* (inacc. *itîri*), d'un verbe français aisément identifiable. Puis on coupe quelques mèches (*mechât*), sur un côté de la tête. A l'occasion des fêtes, elles sont laissées libres et on leur donne du volume en recourant à leur crêpage ou à l'action de bigoudis. L'illusion est ainsi créée que la totalité de la chevelure est courte – alors même que la société ne le tolère pas encore. Le reste des cheveux est tiré vers l'arrière, et coiffé en chignon ou en tresse, ou bien, pour les très jeunes filles, laissé libre sur les épaules. Certaines les allongent encore en y fixant des mèches postiches, cherchant à ce qu'on entrevoie la masse de leur coiffure lorsqu'elles portent un voile fin et transparent. Lors du recueil des données, la couleur marron avait la préférence – une couleur très valorisée en France peu de temps auparavant. On l'obtient après une phase de décoloration appelée *blondage* et on l'entretient par une teinture traditionnelle au henné. Le défrisage et la coloration sont deux opérations que l'on disjoint et que l'on ne renouvelle pas trop souvent, car elles mettent les cheveux à rude épreuve. Tout cela exige une grande quantité de soins, pour celles qui en ont la possibilité. Il y a quelques années, on a assisté à la création d'un nombre important de salons de coiffure dans la capitale. Il s'agissait d'un programme gouvernemental, soutenu par des subventions internationales, et destiné à réduire le nombre de chômeuses diplômées. Mais il s'appuyait également sur des aspirations féminines à recourir à ce type de soins. Il s'est établi, à cette occasion, une disjonction avec les forgeronnes, statutairement chargées, dans la tradition, de l'élaboration des coiffures féminines. Ces dernières se sont alors spécialisées dans la pose des motifs ornementaux de henné sur les mains et les pieds, dont elles sont devenues des virtuoses<sup>19</sup>. Quant à ces coiffeuses d'un nouveau type, sans correspondance avec la stratification sociale ancienne, qui peuvent appartenir aux groupes sociaux dominants mais que la pauvreté pousse à travailler, elles prodiguent également des soins à la peau et épilent les sourcils de leurs clientes. Souvent, elles pratiquent leur métier en se déplaçant au domicile de ces dernières, avec lesquelles des liens particuliers se tissent et auxquelles elles feront appel si elles se

---

<sup>19</sup> Cf. Aline Tauzin, *Le henné, art des femmes ...*

trouvent confrontées à de graves difficultés. Mais la fréquentation des salons de coiffure reste très prisée car elle offre un moyen de prendre soin de soi tout en s'éloignant d'une maison toujours pleine d'enfants, de parents ou de visiteurs. Car la générosité et l'accueil demeurent un impératif au sein des groupes dominants, tandis que la charge qu'ils représentent s'accroît puisqu'ils s'exercent désormais dans un milieu urbain où la densité de population n'est en rien comparable à celle que l'on connaissait en brousse. On est là en présence, dans cet aménagement d'un espace plus solitaire, d'un autre signe de l'émergence de l'individu.

Continuons l'énumération des différentes parties du corps ou des ornements dont il est paré et qui sont concernés par ce désir de rupture avec la tradition.

Pour ce qui est du maquillage, les interdits traditionnels sont moins commodément transgressés. Autrefois, aucune femme n'était autorisée à farder ses yeux de khôl avant son mariage. Cet empêchement subsiste dans certaines familles. Et là où il est tombé, une certaine honte continue de s'éprouver, en particulier par les femmes des générations intermédiaires, lorsqu'elles sont amenées à côtoyer des hommes alors qu'elles sont maquillées ou parées. Ainsi voit-on ces femmes cacher précipitamment leurs mains ornées de motifs au henné en présence de leurs frères aînés, « par respect pour lui », commentent-elles, en réalité parce qu'ils incarnent le principe masculin organisateur de la société. Ou des jeunes filles qui baissent la tête, se refusant absolument à croiser leur regard, lorsqu'elles pénètrent dans un lieu où se trouvent des hommes et qu'elles sont maquillées.

Malgré tout, l'utilisation des fards progresse, tandis que le khôl, avec lequel on dessinait autrefois le contour des yeux, est catégoriquement refusé par les jeunes filles. « C'est un truc de vieille », précisent-elles. Par contre, les soins de peau traditionnels connaissent un regain de faveur. Le henné, tout d'abord, appliqué avec parcimonie tout de même car, s'il nourrit l'épiderme, il le rougit également, ce qui n'est pas du tout apprécié. Des œufs et de l'huile entrent aussi dans la composition de produits de soins. L'aspiration à avoir la peau très blanche est forte dans la population féminine. C'est la raison pour laquelle les femmes se désintéressent des fonds de teint vantés par les publicités occidentales. Sans doute est-ce là le seul produit qu'elles rejettent. Mais ils sont bien trop foncés à leur goût, les Européennes nourrissant le dessein inverse au leur. Il y a peu, on avait recours à des crèmes qui attaquaient la pigmentation du visage et des bras. Les effets nocifs commençant à en être connus, leur usage décroît.

Le maquillage qui a cours pour les fêtes, à la fois très marqué et minutieux, vise à un but particulier dans lequel intervient la vidéo. Les festivités sont filmées de bout en bout, la cassette qui en résulte étant destinée à se les remémorer et à en faire prendre connaissance aux

absents. Les jeunes filles dont la caméra va fixer l'image espèrent alors plaire à des hommes qui verront le film et qui seront tentés de les approcher et, à leur tour, de les demander en mariage. Les rencontres entre jeunes s'avèrent plus difficiles qu'autrefois, dans ce contexte urbain où la crainte du qu'en dira-t-on est exacerbée. Le film de mariage devient ainsi un intermédiaire au mariage, tout en accentuant cette mise en scène du corps féminin largement inspirée par l'appropriation d'autres images, télévisuelles celles-là.

L'usage du *bkhour*, le parfum traditionnel, était, dans le passé, tout aussi refusé aux jeunes filles que le khôl, pour les mêmes raisons, les mères leur disant : « le parfum détourne les hommes, seuls les diables le respirent ». L'interdit de séduire tout autre homme que son mari se trouvait ainsi transformé, pour qu'il soit plus aisément respecté, en une menace de désintérêt de la part de tous les hommes. De nos jours, le *bkhour*, un onguent fabriqué avec des plantes odoriférantes et de la gomme arabique et qui, en se consumant, imprégnait les voiles des femmes, est délaissé, au profit de parfums liquides, français dans la mesure du possible.

Les ongles, eux aussi, font l'objet de modifications. Désormais, on les aime longs, alors qu'autrefois, les mères veillaient à ce que leurs filles les aient toujours très courts. « Lorsqu'on a des ongles, leur disaient-elles, c'est qu'on est méchant, qu'on est pareil à une bête féroce ». Mais surtout, ils constituent un lieu que les diables, les djinns, affectionnent tout particulièrement, à cause des saletés qu'ils peuvent retenir. Or, veiller à conserver les ongles longs, refuser d'effectuer certaines tâches ménagères pour ne pas risquer de les casser, recourir à des durcisseurs et les embellir de vernis, c'est indiquer que l'on est sorti de cette logique explicative traditionnelle qui impute un certain nombre de troubles, aussi bien organiques que mentaux, à la pénétration, dans le corps, d'éléments extérieurs – les djinns – que l'on va s'attacher à tenir éloignés.

Outre le traitement de la question du vernis à ongles par le religieux, que l'on a évoqué plus haut, on ajoutera une précision allant dans le sens de la rupture avec la tradition. Ainsi, alors que les motifs au henné, dessinés sur les mains et les pieds, principalement avant une fête, sont toujours très prisés, les jeunes filles prennent soin de vernir leurs ongles avant de rendre visite à la forgeronne. Il s'agit d'empêcher qu'ils ne prennent la couleur de la plante tinctoriale, une couleur qu'ils garderaient longtemps, bien après que les dessins aient eux-mêmes disparu. Les jeunes filles n'en veulent plus, c'est à leurs yeux totalement démodé. Par contre, elles s'appliquent à parer leurs ongles d'un vernis en accord avec le rouge intense du henné, un vernis dont la principale qualité est de pouvoir s'enlever aisément et d'être remplacé par un autre.

Dans le souci qui est désormais le leur d'exhiber un corps ne comportant plus aucune marque du passé, certaines jeunes femmes refusent de faire le thé, activité pourtant très prisée par la société maure, et à travers laquelle on indique, selon les cas, le désir d'honorer ses visiteurs, de choyer une amie ou de charmer un soupirant. Et si elles le refusent, c'est que le pouce et l'index, à force de se brûler au contact de l'anse de la théière, finissent par noircir. Ou bien elles n'y consentent qu'après qu'on leur ait procuré un paquet de kleenex destiné à protéger leur peau. Car il faut que, à la vue de leurs mains, un seul qualificatif vienne à l'esprit, celui de « sultane ».

Tout ce qui est imprégnation du corps inscrite dans la durée est désormais banni. Ainsi, la cigarette, il y a peu encore signe, bien que très controversé, de la modernité, se trouve-t-elle rejetée, parce qu'elle jaunit les doigts. Et c'est ce même souci qui préside à l'adoption de nouvelles postures. Les jeunes filles ne s'assoient plus en tailleur, ainsi que le voulait la tradition. En effet, dans cette position, les chevilles, au contact de la natte ou de la moquette, noircissent, la peau fabrique des callosités, et c'est désormais jugé fort laid. Cette façon de s'asseoir est également réputée avoir pour effet de "gâcher la forme" du corps, car elle est censée élargir les fesses. Elles choisissent de s'asseoir en remontant les genoux près du menton ou les jambes tendues devant elles, transgressant en la circonstance un des interdits les plus respectés dans la société traditionnelle, celui, pour une femme, de dévoiler ses pieds. Ou bien encore, elles s'installent les jambes croisées, sur des banquettes de plus en plus présentes dans le mobilier. Aujourd'hui, les jeunes filles tiennent beaucoup à montrer la blancheur de leurs chevilles, leur propreté parfaite et l'absence totale d'aspérité. L'adjectif employé pour qualifier celles qui adoptent de telles postures est celui de *metnasriyyât*, "occidentalisées"<sup>20</sup>. Il n'est, alors, nullement péjoratif – ce qui n'est pas toujours le cas.

On le voit à travers cette énumération des pratiques contemporaines, ce qui est valorisé c'est le changement, le fait de ne plus être dans la répétition, désormais jugée étroite, de la coutume. Ce refus de la durée qui est, plus profondément, une remise en cause d'un marquage du féminin immédiatement décriptable sur le corps parce que le même pour toutes, est encore à l'œuvre dans les nouveaux usages relatifs aux bijoux. On pourrait, de fait, parler d'éclatement, d'atomisation d'un marquage qui devient parure et tend, en rejetant la symbolique ancienne, à n'être plus que cela. Une atomisation en une série de points et en un temps discontinu, là où autrefois on avait affaire à quelque chose de pérenne et de plus localisé.

Dans le passé, les femmes et les fillettes portaient constamment leurs parures. Celles-ci étaient composées d'éléments, perles, pendentifs et breloques, placés dans la chevelure, de colliers, de bracelets et d'anneaux de cheville. Certaines d'entre elles permettaient de savoir si une femme était mariée ou non, si son mari était présent ou non, et pour la fillette, le temps qu'il lui restait avant d'être mariée à son tour. Puis la parure s'est réduite aux seules boucles d'oreille et à un collier de perles, dont certaines pouvaient atteindre des prix extraordinairement élevés. Mais on continuait à l'arborer en permanence. De nos jours, les ornements de tête ont disparu, excepté durant les rituels de mariage, et les autres bijoux, souvent de pacotille, se portent quand on le souhaite. Certes, plusieurs dévaluations successives de la monnaie nationale sont passées par là. Mais elles ne suffisent pas à rendre compte de l'effondrement très rapide du prix des perles. C'est encore cette accélération, ce désir de mode qui sont en cause, dont le pèlerinage à La Mecque a fourni la première opportunité, puisqu'il donne lieu aussi à un très important marché de l'or.

Plus récemment, d'autres objets, ayant à voir avec cette périphérie du corps dont nous parlions plus haut, se sont trouvés fortement investis. Il s'agit des sacs à main, des chaussures et des téléphones portables. Ils sont en relation avec de nouvelles pratiques auxquelles les citadines ne peuvent se soustraire : marcher – dans les campements, les femmes possédaient rarement une paire de chaussures en propre, dont elles n'auraient guère eu l'usage puisqu'elles restaient immobiles sous la tente -, transporter quelques menus objets et communiquer.

On l'aura noté, cette atomisation concerne des objets qui ne sont pas directement liés à la séduction, telle que définie dans la tradition, et ne font donc pas l'objet de litiges par rapport aux interdits religieux. On peut parier que l'intérêt qui leur est porté, le statut de parures et non pas d'objets utilitaires qui leur est attribué, sont autant de façons de jouer avec des interdits encore très forts portant sur l'essentiel, à savoir le voile. L'une de ces jeunes femmes, qui venait d'acheter un téléphone à un prix très élevé, ne nous disait-elle pas : « C'est tout ce qui nous reste ». Lors de l'enquête, les sacs à la mode, très petits et très raffinés, étaient inspirés de ceux que l'on porte dans les soirées élégantes en Europe. Les téléphones portables sont souvent accrochés à une cordelette, elle-même passée autour du poignet, comme on le ferait d'un bracelet. Ils sont à la fois parure et preuve tangible de richesse. Quant aux chaussures, les jeunes filles ne les quittent plus pour danser lors des mariages, comme cela se faisait encore

---

<sup>20</sup> Notons que l'adjectif dialectal est formé à partir du nom de la ville de Nazareth. Il associe donc Occident et chrétienté.

tout récemment. Elles manifestent un goût prononcé pour des mules à très haut talon, qui présentent l'intérêt de laisser voir le henné ornant leurs pieds.

La référence à l'Occident se déchiffre aussi dans les boutiques. Dans leurs enseignes, tout d'abord, qui portent des noms anglais ou français. Les plus connues s'appellent Galaxy, La Chouette, Fifth Avenue, Paris Lux. Souvent, des guirlandes clignotantes en soulignent les vitrines, des arbres de plastique couverts de fleurs multicolores encadrent la porte d'entrée. Et elles proposent tous ces accessoires si prisés de leur clientèle, chaussures, sacs, maquillage et parfums, dont il vient d'être question, et qui proviennent d'Europe ou d'Extrême-Orient.

Mais venons-en au voile, à la *melahfa*. "Grosseur" et "laideur" sont plus que jamais synonymes, tandis que "moderne" signifie "belle", dans la langue contemporaine des jeunes filles. La minceur du corps, déjà obtenue par une alimentation très contrôlée, est accentuée par le retour d'un tissu que nous avons mentionné plus haut. Il s'agit de la variété lourde du matériau dénommé *gâz*. Il a retrouvé la faveur des clientes les plus jeunes, en 2001, à cause précisément de son tomber : du fait de son poids, il forme de grands plis verticaux le long du corps, qui affinent la silhouette. De plus, pour en augmenter l'effet, les jeunes filles portent, en dessous, des robes en tissu fin et aux formes moulantes, qui demeurent entièrement cachées. Mais ce type de voile permet encore autre chose : il dessine la silhouette, il la rend perceptible, il la "détaille" pour reprendre le terme en usage dans le dialecte, sans que les interdits en matière vestimentaire soient enfreints. Le respect de ces interdits était tout de même, dans ce cas, suffisamment problématique pour qu'il en soit demandé assurance auprès d'un *âlem*, d'un savant religieux, lors d'un débat radiophonique spécialisé. La question fut posée par une jeune fille s'interrogeant sur la licéité de tels voiles - et précisant que, justement, ce que sa classe d'âge aimait dans cette *melahfa*, c'était qu'elle dessine leurs formes. Il lui fut répondu, en substance, que, l'épaisseur du tissu empêchant de voir les robes portées en dessous, il n'y avait aucune transgression à le porter.

Par contre, c'est bien elle qui est en jeu – et la controverse, à ce sujet, est récurrente – dans le goût, tout aussi marqué, des jeunes filles pour un autre type de voile, confectionné dans un tissu quasi transparent qui laisse voir les vêtements portés en dessous. Il constitue une tentative d'occulter l'obligation de le porter et d'exprimer sa propre individualité à travers le choix des autres habits. Pour ces derniers, les jeunes filles s'inspirent de modèles qu'elles ont vus à la télévision et qui les ont séduites. Elles en cherchent alors des équivalents dans les catalogues en possession des tailleurs, qui vont les reproduire (dont le catalogue français de vente par correspondance La Redoute, très apprécié). On mesure le changement qui s'est opéré. A

l'indépendance, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, les femmes portaient seulement une *melahfa* en gros coton et teinté uniformément à l'indigo. Puis les couleurs ont fait leur apparition, ainsi que des jupes, simples rectangles de tissu froncés à la taille par un élastique, plus tard complétées par un soutien-gorge, longtemps signe de modernité. Ensuite, les femmes ont porté, sous le voile, des robes longues évasées vers le bas et sans manche, fabriquées localement ou importées de l'étranger, d'Inde pour l'essentiel. C'est encore le vêtement de la génération des mères. Les jeunes filles, pour leur part, se font confectionner des tenues allant de la robe fendue latéralement ou dans le dos et munie d'une seule bretelle - telle était la mode au moment de l'enquête<sup>21</sup> - au pantalon, de préférence à pattes d'éléphant, assorti d'un corsage. La négociation - souvent infructueuse -, avec la mère, chez le tailleur, ayant alors pour objet la bande de chair que les jeunes filles souhaitaient laisser entrevoir entre ces deux dernières pièces. De leur côté, les jeunes femmes aisées portent, sous ce même voile très fin, des robes appelées *roumbâyât bârîs*, "robes de Paris", et confectionnées dans un lycra moulant le corps<sup>22</sup>. Ces robes, d'un coût très élevé, sont abondamment copiées localement, pour une clientèle moins fortunée. Il n'est jusqu'à la gestuelle mise en œuvre par les femmes qui n'aille dans le sens de ce dévoilement : sous prétexte de la marche, elles remontent la *melahfa* sous les bras, afin de laisser entrevoir leurs habits en dessous. Et elles affectionnent les colliers très longs, qui vont dépasser le pan du voile.

On emploie le qualificatif de "nue" pour toute personne qui ne respecte pas scrupuleusement les obligations religieuses en matière de vêtement. Ces dernières ne sont pas les mêmes pour les deux sexes. Une femme sera "nue" si sa tête l'est, si une portion de peau est visible, si ses parties sexuelles le sont aussi. Pour un homme, n'est concernée que la partie du corps située entre le nombril et les genoux. L'adjectif ne trouvera guère d'occasion de s'employer à son sujet. Il en va tout autrement pour une femme. Ainsi, une mère disait de sa fille qu'elle était « toute nue » parce que, à l'école, elle avait glissé son voile dans son sac et n'était plus vêtue que d'un pantalon. Une femme dont le voile était relevé sur les épaules et ne couvrait plus ses bras, et dont le pan glissait sur les cheveux, laissant voir ces derniers, était dite « presque nue ». Le rappel à l'ordre, formulé par les mères, s'entend aussi beaucoup.

De leur côté, les très jeunes filles se plaignent du caractère obligatoire du port du voile. Elles aspirent à en faire un vêtement au même titre que les autres et donc aussi un instrument à

---

<sup>21</sup> Tout comme à Dakar, au même moment, selon les indications fournies par Jean-François Werner, qui établit le lien avec un modèle de robe porté par un personnage de telenovela.

la fois d'expression de leur individualité et de leur désir de séduire. Mais, dans le même temps, elles ne veulent pas être en contradiction avec les injonctions coraniques. Elles se trouvent donc au centre d'une certaine ambivalence qu'elles éprouvent intensément, doublée, pour certaines, d'un questionnement quant à leur identité sexuelle, lorsque leur goût affirmé pour le pantalon est combattu par le rappel de leur féminité.

Les jeunes femmes, quant à elles, vivent le voile comme encombrant, en ce qu'il restreint les mouvements du corps, leur aisance. Et elles l'ôtent souvent à l'intérieur de leur domicile. Mais lorsqu'il leur est suggéré, par les mères et certains jeunes hommes, de porter des jupes longues, des chemises avec manches et un foulard sur la tête, elles se récrient, jugeant que le voile traditionnel a au moins l'intérêt d'être plus seyant.

Les évolutions que connaissent les rites de mariage sont, eux aussi, significatifs des processus en cours et de leur logique. Ils vont, bien sûr, dans le sens de l'individualisation des protagonistes, qui se montrent de moins en moins enclins à se plier à la tradition. Au point qu'une partie de la fête se déroule, de nos jours, dans un appartement dont l'adresse est tenue cachée des femmes de la parentèle – les « vieilles femmes » -, et où les époux se retrouvent avec leurs amis pour danser, manger et rire. Le refus du rituel traditionnel, en ce que ce dernier est une occasion de dire l'alliance entre deux groupes et de réaffirmer la définition des sexes, est de plus en plus net. Les jeunes filles de la capitale, du reste, n'acceptent plus de se marier à l'intérieur du pays, dans le lieu d'origine de leur famille, ce qui se pratiquait encore il y a peu. Elles n'y jouiraient d'aucune liberté dans l'organisation des réjouissances. Autre détail significatif, la mariée, autrefois, restait immobile, entièrement voilée et parée de bijoux qui pesaient sur sa tête. Elle gardait un silence total. « C'était une statue que les gens tiraient, poussaient, touchaient, sans qu'elle puisse réagir. Elle ne profitait pas de son mariage. Les autres s'amusaient peut-être, mais elle non. Maintenant, elle veut la fête pour elle ». Et elle choisit les vêtements qu'elle va porter sous le voile noir – une des dernières concessions faites à la tradition -, tandis que les parures qui, dans le passé, ornaient sa coiffure, sont désormais agencés à part, sur des tresses artificielles. Le tout est posé sur sa tête et, sitôt que le cortège arrive à son terme – cortège qui, lui-même, a considérablement changé –, elle s'en débarrasse. Désormais, point ultime de ces évolutions, incontestablement fourni par les images télévisuelles mais qui ne pourrait être atteint sans l'existence des changements précédents, les très jeunes

---

<sup>22</sup> Signalons que les émissions de télévision consacrées aux défilés haute couture et la mode qu'elles montrent ne suscitent aucun intérêt chez les femmes, dans la mesure où celle-ci est perçue comme « grossissante » sous le voile.

filles rêvent de se marier en blanc. L'adoption de ce modèle étranger ne peut s'envisager que lorsque toute la symbolique des pratiques anciennes s'est trouvée questionnée, contestée.

Mais là n'est pas la seule résistance qui puisse se rencontrer à l'adoption de vêtements qualifiés d'occidentaux. En effet, le voile des femmes et le boubou masculin, s'ils sont considérés comme traditionnels à un certain niveau du discours, sont également perçus, et ce de plus en plus, comme la marque de l'appartenance sociale. Les jeunes filles ne sont donc pas les seules à se heurter au refus parental de les voir s'en émanciper. Par contre, c'est à elles seules que s'adresse le rappel constant des interdits religieux évoqués plus haut. Les jeunes gens appartenant aux groupes dominants ont la possibilité, une fois qu'ils ont inclus le boubou dans leur garde-robe – c'est-à-dire à l'adolescence -, de parfois le quitter au profit d'une chemise et d'un pantalon. Mais ce ne peut être, pour l'heure, qu'occasionnel, leur port systématique suscitant les adjectifs de *metkôri* (litt. "qui est devenu noir") ou de *metnasri* (litt. "qui s'est occidentalisé"), tous deux à la connotation péjorative indéniable ici.

Le vêtement masculin occidental demeure synonyme, selon les cas, de basse extraction, de marginalité ou de déviance. Qu'un jeune homme porte un pantalon et il peut également se faire traiter de *bandit* (un emprunt au français) ou de *keboy* (un terme dans lequel s'entend le cowboy des films du même nom).

Il faut savoir qu'au tout début des années 1990, le gouvernement a imposé le port du costume composé d'un veston et d'un pantalon aux hommes travaillant dans la fonction publique, avec des arguments pouvant se résumer à son côté plus pratique dans le travail. L'obligation a été largement respectée dans un premier temps, avant de se relâcher. Mais il n'avait été nullement question du voile féminin, alors même que l'éventualité de son abandon était envisagée par nombre de femmes. Puis ce fut la guerre du Golfe, avec ses conséquences nombreuses sur les mouvements identitaires dans le monde arabe. Nouakchott connut, par exemple, une manifestation de soutien à l'Irak, organisée par des femmes qui, pour la circonstance, ont toutes revêtu une *melahfa* aux couleurs de ce pays.

Les femmes bien nées exigent que les hommes qui les courtisent portent le boubou, le vêtement occidental masculin renvoyant, on l'a dit, à une origine sociale modeste. La réalité économique du pays n'est évidemment pas étrangère à ce fait. Le coût d'un boubou, même de mauvaise percale, ne peut rivaliser avec celui de vêtements achetés chez un de ces fripiers que l'Afrique compte en si grand nombre. Mais ce contexte n'est sans doute pas le seul en cause. Ne plus porter le vêtement traditionnel pour les membres statutaires des groupes dépendants marque souvent une volonté de s'affranchir de la stratification sociale hiérarchisée – et, a

contrario, pour les groupes dominants, d'en affirmer une pérennité dont ils sont, faut-il le souligner, bénéficiaires.

Les femmes *hartaniyyât* (membres du groupe défini très imparfaitement comme celui des "agriculteurs", dans les premières pages de notre propos, et anciennes esclaves) ne sont pas exclues de telles évolutions, bien au contraire, particulièrement celles qui ont longuement vécu dans le Sénégal voisin et en sont revenues en 1989, alors qu'un conflit violent opposait les deux pays. Souvent, leur groupe avait mis à profit cet exil pour changer de nom et de langue, voire de modes d'être au monde. Les femmes ont abandonné la *melahfa* et les jeunes filles portent volontiers un jean. De retour en Mauritanie en 1989, donc, elles ont conservé leurs précédentes façons de faire. Leur définition de la modernité s'élabore sur d'autres présupposés. Ce sont elles que l'on retrouve dans des équipes sportives, de basket-ball par exemple, aux côtés de jeunes filles appartenant aux autres ethnies qui composent le pays.

Quant à celles qui n'ont connu que la Mauritanie, il est évident qu'elles ne sont guère impliquées dans tout ce qui a été décrit plus haut. Leur investissement sur leur propre corps ne peut se faire selon ces modalités, qui relèvent à la fois d'une remise en cause de la définition du féminin<sup>23</sup> et d'une négociation avec des impératifs religieux étroitement liés à l'exercice du politique.

Nous avons tenté de le montrer tout au long de ces lignes, c'est après qu'un certain nombre d'évolutions, conséquences de la fin de l'ère coloniale, de l'accès à l'indépendance et de la sédentarisation, se sont produites que les images, essentiellement télévisuelles, ont commencé à exercer leur influence sur la définition de l'identité féminine dans la société maure. Cette définition, d'homogène qu'elle était auparavant, et déchiffrable sur le corps de toutes les femmes, a alors cherché à s'individualiser. Et les représentations venues d'ailleurs ont constitué autant d'exemples utilisables, autant d'outils possibles dans ce processus d'autonomisation des femmes et de leur corps. Mais rien de plus. Elles n'ont généré ni diktat ni rejet, mais une interprétation de ces possibles articulée avec le désir propre des femmes et le cadre dans lequel il s'inscrit. Et l'on aura noté que, dans les ruptures opérées, ce sont les éléments relevant d'une tradition proprement mauresque qui ont été affectés – le gavage, au premier chef –, tandis que la revendication de l'appartenance à l'Islam, en se confortant dans le champ du politique,

---

<sup>23</sup> Il va de soi que cette remise en cause est sans effet sur la hiérarchie entre les sexes. Cela se perçoit aisément à travers ces données de l'enquête : les jeunes hommes préfèrent désormais les femmes minces, car cette modernité

s'inscrivait de façon plus marquée sur le corps des femmes, maintenant l'expression de son autonomisation et de sa modernité à sa périphérie.

Nous avons été témoins d'une étape dans des évolutions qui, on l'a vu, ne sont pas linéaires et dont il est impossible d'anticiper la suite. Elles se fraient un chemin entre individualisation et obéissance à un impératif religieux doublé d'une forte prégnance du groupe. Le corps féminin, en ce qu'il est un des lieux privilégiés d'inscription de ces différents mouvements, est alors massivement investi, selon des modes antinomiques et dont une nouvelle homogénéisation, pour l'heure, ne semble pas envisageable. Des images produites localement, par la télévision nationale, portent la marque de ces ambivalences, en même temps qu'elles signalent cette surdétermination du corps féminin et produisent des effets. Ainsi, l'apparition sur les écrans, à l'occasion d'une fête nationale, d'une promotion de dix femmes, membres de la police en stage de formation au Maroc, a suscité une observation attentive et de nombreux commentaires. Elles étaient revêtues de leurs nouveaux uniformes, qui comprend un pantalon, et qu'elles continueront de porter après leur retour définitif. Un autre fait, intervenu après notre enquête, suit une autre direction. Il s'agit du discours du Premier Ministre prononcé après la tentative de coup d'Etat du 8 juin 2003, dont l'hypothèse fut émise que les islamistes y avaient été mêlés, discours que la radio et la télévision ont l'une et l'autre retransmis. Il y formulait l'interdiction de la *'abâya*, du *khimâr* et du *hijâb*, trois pièces du vêtement féminin que les mouvements fondamentalistes ont introduites localement, spécifiant que c'étaient là des éléments nouveaux qui heurtaient la longue tradition musulmane du pays. Les déclarations de celui que l'on nomme le « mufti de la radio », prônant le port de la *melahfa* et non du *hijâb* sont allées dans le même sens.

## Bibliographie

DADDAH, Moktar Ould,

2003 La Mauritanie contre vents et marées, Paris, Karthala.

HADJ-MOUSSA, Ratiba,

1994 Le corps, l'histoire, le territoire. Les rapports de genre dans le cinéma algérien, Paris/Montréal, Publisud/Les Editions Balzac.

---

féminine signifie également la leur ; quant aux femmes plus âgées, elles disent craindre, si elles ne se conforment pas aux évolutions en cours, de perdre leur mari qui pourrait leur préférer une plus jeune et plus mince qu'elles.

MARIE Alain (éd.),

1997 L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine, Paris, Karthala.

REMAURY, Bruno

2000 Le beau sexe faible. Les images du corps féminin entre cosmétique et santé, Paris, Grasset.

TAUZIN Aline,

1985-86 « Des couleurs et des voiles. Pratique de la teinture chez les Maures à Nouakchott (Mauritanie) », Littérature Orale Arabo-Berbère 16-17, pp. 79-10

1998 Le henné, art des femmes de Mauritanie, Paris, UNESCO/IbisPress.

2001 Figures du féminin dans la société maure (Mauritanie), Paris, Karthala.

WERNER Jean-François,

2001 « Photography and individualisation in contemporary Africa. An ivoirien case-study », In Visual Anthropology, XIV, 3 : 351-368.

Tauzin A. (2004)

Le corps féminin et ses transformations dans la société maure de Mauritanie : influences exogènes et évolutions internes

In : Werner Jean-François (ed.). Rapport final du programme de recherche collectif : entre global et local : médias visuels et dynamiques identitaires féminines en Afrique de l'Ouest

Paris : IRD, 31 p. multigr.